

Projet d'aménagement d'un seuil empierré au lac Lindsay par la municipalité de Saint-Malo

Dossier : 6211-01-033

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 24 novembre 2015 au 8 janvier 2016

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet d'aménagement d'un seuil empierré au lac Lindsay* par la municipalité de Saint-Malo a pris fin le 8 janvier 2016. Conformément au mandat qui lui a été confié le 11 novembre 2015 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 24 novembre 2015 au 8 janvier 2016, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La municipalité de Saint-Malo, située dans la MRC de Coaticook, désire remplacer la digue actuelle en érigeant une structure de retenue des eaux, plus précisément un seuil empierré permanent sur la rivière aux Saumons, à l'exutoire du lac Lindsay. L'objectif est de régulariser le niveau d'eau du lac, de faciliter le passage des poissons, ainsi que de retrouver et de maintenir certains usages du plan d'eau (pêche, baignade, etc.) perturbés à la suite de la rupture partielle de la digue existante.

La construction de la digue nécessiterait l'aménagement d'un chemin d'accès permanent sur la rive gauche de la rivière aux Saumons, à partir du chemin Cyrille-Fauteux. Il s'agirait d'un élargissement d'un chemin forestier existant d'une longueur d'environ 360 m.

Le promoteur souhaite réaliser les travaux d'une durée de 20 jours à l'été 2016. Le coût du projet est estimé à 91 300 \$.

(Extrait du communiqué émis le 24 novembre 2015)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

- La détermination de la hauteur de la digue par rapport au niveau actuel du lac ;
- le risque d'inondation des terrains en bordure du lac ;
- le coût des infrastructures par rapport au coût total de réalisation du projet.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque de Saint-Malo <i>Accès Internet gratuit</i>	127, rue Principale, Saint-Malo

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
27 novembre 2015	<i>La Presse</i>	
	<i>Le Soleil</i>	
	<i>La Tribune</i>	
2 décembre 2015		<i>Le Progrès de Coaticook</i>
16 décembre 2015		<i>Le Progrès de Coaticook</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
24 novembre 2015 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la région de l'Estrie	235	Site Web et compte Twitter du BAPE 563 abonnés

16 décembre 2015 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la région de l'Estrie	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 573 abonnés
--	---	-------------------	---------------------------------------

La séance d'information

Date	Le mercredi 16 décembre 2015 à 19 h 30
Lieu	Centre des loisirs, 266, chemin Auckland, Saint-Malo
BAPE : Animation	M ^{me} Diane Paquin, directrice des communications
Accueil et prise de notes	M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications
Promoteur	M. Gaétan Fauteux, président, Association des Eaux et Berges du lac Lindsay M. Clément Lépine, secrétaire-trésorier, Association des Eaux et Berges du lac Lindsay M ^{me} Édith Rouleau, directrice générale, municipalité de Saint-Malo
Assistance	12 personnes
Durée	53 minutes

Les relations de presse

Aucun média n'était présent à la séance d'information du 16 décembre 2015.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Julie Olivier

Québec, le 11 janvier 2016

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications